

Crise en RCA/Minusca

Le Premier ministre rassure la communauté internationale



Le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, recevant les diplomates onusiens à son cabinet.



Vue d'anciennes troupes gabonaises en Centrafrique.

J.K.M
Libreville/Gabon

C'était au cours de l'audience qu'il a accordée à des diplomates onusiens. Ces derniers n'ont pas manqué de remercier le Gabon et ses autorités.

AU cours de l'audience qu'il a accordée, mercredi 18 juillet dernier, à une délégation du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (Unoca), conduite par Juan Gabriel Valdès, et comprenant notamment le chef d'équipe Afrique de l'Ouest et Sahel au département des Opérations de maintien de la paix de l'Onu, le Premier ministre, Emmanuel Issoze

Ngondet, a réaffirmé l'engagement de notre pays à contribuer au retour définitif et durable de la paix en Centrafrique, à travers le maintien du contingent gabonais au sein de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (Minusca). De fait, le chef du gouvernement a évoqué avec ses

hôtes les voies et moyens de renforcer le déploiement des troupes gabonaises au sein de la Minusca, tout en abordant divers aspects liés au maintien de la paix en Centrafrique. D'autant plus que les autorités gabonaises sont particulièrement attentives à l'évolution de la situation politique et sécuritaire dans ce pays de la sous-région, en proie depuis un certain nombre d'années à des conflits multiformes. En ce sens, le Gabon a toujours soutenu et appuyé les diverses initiatives de la communauté

internationale tendant à un retour de la paix en Centrafrique, à travers notamment l'envoi des troupes au sein de la Mission de surveillance des Accords de Bangui (Misab) et de la Mission des Nations unies en République centrafricaine (Minurca). Quoiqu'il en soit, la rencontre entre le chef du gouvernement et les diplomates onusiens se situe plusieurs jours après la confirmation du maintien du contingent gabonais au sein de la Minusca, par le Conseil des ministres en sa séance du mercredi 4 juillet dernier.

Toute chose ayant conduit les autorités onusiennes, par la voix de Juan Gabriel Valdès à transmettre au chef du gouvernement gabonais les remerciements de la communauté internationale à notre pays, dont elles ont réaffirmé l'importance dans les efforts en vue du retour de la sérénité en Centrafrique. Parmi ses nombreuses initiatives, la décision de maintenir ses forces dans la Minusca. Un énième engagement en faveur de la consolidation du maintien de la paix dans ce pays frère de la sous-région d'Afrique centrale.

**Réduction du train de vie de l'Etat
Le MPC approuve et propose**

J-CA
Libreville/Gabon

Ce parti politique présidé par Guilou Bitsutsu Gielessen, estime toutefois que ces mesures doivent être accompagnées de dispositions complémentaires devant permettre un renforcement des charges sociales.



Le président du MPC, Guilou Bitsutsu Gielessen, lors d'une précédente sortie.

LE Mouvement Priorité citoyenne (MPC), un parti qui se situe au centre de l'échiquier politique national, vient d'apporter son soutien aux mesures prises par le gouvernement et visant à réduire les charges de l'Etat. C'était au cours d'un point-presse animé, il y a quelques jours, par son président Guilou Bitsutsu Gielessen, au siège de la dite formation sis à Angondjé, dans la commune d'Akanda, au nord de Libreville. Ce dernier estime en effet que la facilité de caisse offerte à notre pays par le Fonds monétaire internationale (FMI) est une occasion de transformer en profondeur son système de dépense publique et de réformer son économie. Car, a-t-il poursuivi, à travers la mise à plat du fichier des fonctionnaires, la Fonction publique cessera d'être une machine à fabriquer des fonctionnaires ou un dépotoir pour des personnes qui n'apportent rien à la communauté nationale en terme de valeur ajoutée. Pour l'orateur, il est en effet

incompréhensible que le Gabon ait 55 fonctionnaires pour 1 000 habitants, pendant que le Cameroun voisin affiche 12 fonctionnaires pour 1 000 habitants. Il estime que la Fonction publique ne devrait donc plus être la seule pourvoyeuse d'emplois. Le secteur privé devrait également jouer sa partition dans ce combat pour l'emploi. Selon le président du MPC, le pays ne peut investir durablement et obtenir une croissance soutenue avec une masse salariale de 710 milliards de francs cfa, soit 59% des recettes fiscales. Alors que le ratio BEAC recommande 35% des recettes fiscales à affecter au règlement des salaires. Au regard d'une telle incohérence et des risques budgétaires que court notre pays à terme, le MPC déclare donc soutenir pleinement les décisions relatives à la maîtrise des dépenses publiques entérinées lors du Conseil des ministres du 21 juin. Toutefois, à ces me-

sures, cette formation souhaiterait l'ajout de mesures complémentaires, dont « un moratoire de trois ans sur l'achat des véhicules de fonction, la mise en service d'un nouveau logiciel de paie au sein de la Fonction publique, l'actuel ayant fait l'objet de trop de manipulation. » Toujours au titre des propositions, le leader du MPC ajoute l'application, par étape, des mesures prises afin de les rendre "indolores" ; sans omettre de procéder à la suppression des privilèges et des avantages indus réservés à une certaine classe de fonctionnaires. Pour terminer, le MPC exhorte le chef de l'Etat à avoir, comme boussole au cours du présent septennat, les préoccupations des populations, et que les économies réalisées soient orientées vers l'amélioration des conditions de vie des populations à travers le financement du coût de la vie. Le but étant de soutenir la baisse des prix.

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUE

(Portant Paiement des Pensions du mois de Juin 2018 pour les retraités précédemment domiciliés à PostBank et à la Banque Gabonaise de Développement)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe l'ensemble de ses retraités, autrefois payés par le biais de la PostBank et de la BGD, que les pensions du mois de Juin 2018 seront payées les **05,06, et 09 juillet 2018** de 7h 30 à 15h 30, selon le programme ci-après:

-Province de l'Estuaire

- Ceux dont les montants sont inférieurs à 100 000 FCFA seront payés en espèces à la Direction Régionale de BIKELE, à l'Agence d'Akanda et à l'Agence d'Owendo ;
- Les autres retraités dont les montants sont supérieurs ou égaux à 100 000 FCFA devront se rendre au Centre de Paiement Chèques situé à l'immeuble «Batavés», au siège de la CNSS.

-Intérieur du pays

Le paiement s'effectuera dans les différentes représentations (Agences et Directions Régionales).

A cet effet, les pensionnés se présenteront aux lieux sus indiqués munis de :

- ✓ Une carte d'assurance biométrique ;
- ✓ une pièce d'identité originale et photocopie en cours de validité (carte nationale d'identité (CNI), Passeport, Carte de séjour) ;
- ✓ Un ancien bulletin de paie.

Les récépissés de la CNI sans photo ne seront pas acceptés.

Par ailleurs, pour une meilleure gestion des paiements, la CNSS demande auxdits retraités de fournir un relevé d'identité bancaire (RIB) dans un délai de 2 mois à compter du 05 juillet 2018.

Fait à Libreville le 19 JUIN 2018

Le Directeur Général
Dr. NICOLÉ ASSELE

1432 01 79 73 00

Notre ambition : mieux vous servir

Boulevard de l'Indépendance • B.P. 104 Libreville - Gabon
Tel : (+241) 01 79 12 00 • Fax : (+241) 01 74 44 25 • Centre d'appels : 1432
www.cnss.ga • facebook : cassoactiondelibreville • twitter : cassoaction

afaq
ISO 9001
Qualité
www.afaq.ga